

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de AOUT 2019 N° 412

La mare communale du Buisson Roncin labellisée Refuge Mare



Environ 20% des mares de Bourgogne ont disparu en 20 ans !

Durant l'été 2019, une convention Refuge Mare a été signée pour la mare communale. Ce label vient valoriser la gestion favorable à la biodiversité que la commune s'engage à effectuer au travers notamment de l'application de 3 engagements principaux : ne pas combler la mare, ne pas la polluer et ne pas y introduire de poissons.

Il est important de préserver en bon état écologique ces habitats afin qu'il puisse continuer à accueillir des espèces patrimoniales exigeantes telles que le Triton crêté (*Triturus cristatus*), classé "Vulnérable" sur la liste rouge des espèces menacées de Bourgogne ou la Rainette verte (*Hyla arborea*), dont le statut est "Quasi-menacée".



Rainette verte

Couple de Tritons palmés

Grenouille agile

Ponte de grenouille agile

Femelle de Triton crêté déposant ses œufs sur la végétation

Mâle de Triton crêté arborant une crête

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2019

Etaient présents : Jean-Pierre BECK, Christian CRETIN, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Sylvain BERTHIER à Jean-Pierre BECK, Sophie DARRAS à Magali MULLER, Elodie PHILIPPON à Christian CRETIN, Marinette PUECH à Marc ROBERT.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 17 juin 2019.

1. Cession de la parcelle AD n°176

Suite à une proposition d'achat de la parcelle AD n°176, un avis du service du Domaine pour estimer la valeur vénale de terrain a été sollicité le 17 mai 2019.

M. le Maire précise qu'il a consulté les deux riverains de la parcelle susceptibles d'être également intéressés par cette acquisition.

La parcelle cadastrée AD n°176, d'une surface de 524 m², située entre le 4 et 6 rue de la Grande Ville à Lalheue, était jusqu'à présent louée à un riverain, qui accepte de mettre un terme au bail qui le lie avec la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à la majorité des membres présents et représentés :

- **d'ACCEPTER la cession de la parcelle AD n°176 pour un montant de 9 500 € soit 18 € le m² conformément à l'avis des domaines rendu le 6 juin 2019;**
- **d'AUTORISER M. le Maire à signer, au nom et pour le compte de la Commune, le compromis de vente et tout acte notarié à intervenir dans cette affaire.**

La séance est levée à 18h45.

COMPTEUR LINKY

Installation des nouveaux compteurs communicant Linky :

Vous avez récemment reçu (ou allez recevoir) un courrier de la part d'ENEDIS vous informant du remplacement de votre compteur par la société OTIFrance mandatée à cet effet. Nous vous confirmons que ces opérations devraient se dérouler durant toute la période d'août à novembre 2019 sur la commune de Lalheue. Votre présence est indispensable. Veuillez noter également qu'une interruption d'électricité d'une trentaine de minutes est à prévoir.

TRAVAUX FORET COMMUNALE

Publication d'un marché public :

Maître d'ouvrage : Commune de Lalheue

Maître d'œuvre : ONF

Objet/Travaux : Création d'une route forestière sur 100 ml et d'une place de retournement en forêt communale de LALHEUE (pour le transport des grumes) sur la RD110

Date de publication : 19/08/2019 - Date limite de remise des offres : 10/09/2019 12h00

Dossier de consultation en ligne : www.e-marchespublics.com

Date d'ouverture des offres en mairie : 13/09/2019

Date limite de commencement des travaux : 25/10/2019 - Fin des travaux : 29/11/2019

URBANISME

Approbation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Chalonnais :

Par délibération en date du 2 juillet 2019, les élus du Syndicat mixte du Chalonnais ont approuvé à l'unanimité le Schéma de Cohérence Territoriale du Chalonnais. L'approbation du SCOT est une étape importante pour le Pays du Chalonnais (dont fait partie Lalheue), qui se dote pour la première fois d'un document cadre fixant des objectifs partagés en matière d'aménagement.

L'ambition des élus du Chalonnais de porter un projet équilibré, qui conjugue développement et préservation de notre territoire, va pouvoir à présent se décliner au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CC Entre Saône et Grosne, actuellement en cours d'élaboration.

Pour en savoir plus : www.scotchallonais.fr (onglet consulter le ScoT).

LA VIE DE TOUS LES JOURS

TAXE DE DEPOT DE BOIS 2019 :

Les personnes entreposant du bois sur le domaine communal ou ayant l'intention d'en déposer, au cours de la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, sont invitées à passer en Mairie, pour s'acquitter de la taxe fixée à 22 €.

BIBLIOTHEQUE :

Réouverture Mardi 17 septembre 2019
Tous les mardis de 16h30 à 18h00
(sauf vacances scolaires)

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Fermeture du 16 au 27 septembre inclus.
Les permanences du Maire les lundis de 17h30 à 18h30 sont maintenues.

Stationnement Rue du Champ Poillier

Nous rappelons aux habitants du lotissement qu'ils doivent, ainsi que leurs invités, garer leur véhicule sur le parking créé à cet effet ou dans la mesure du possible dans les cours des maisons.

Il est strictement interdit de garer les véhicules sur les trottoirs en face des habitations en raison de la gêne occasionnée pour la visibilité et la sécurité des automobilistes et la circulation des piétons.

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

Etat d'avancement du déploiement du très haut débit sur la commune de Lalheue

Compte tenu des difficultés rencontrées par le Département en 2018 concernant la qualité des études d'exécution fournies par son prestataire, le phasage des études de maîtrise d'œuvre a dû être adapté. Ces dernières ont en effet nécessité des reprises affectant en conséquence le calendrier initial de déploiement.

Dans ce contexte, suite aux relevés de boîtes aux lettres réalisées en 2018 sur notre commune, le Département attend de son maître d'œuvre la restitution de l'étude complète qui permettra le démarrage des travaux sur la zone de desserte optique.

C'est pourquoi, en l'absence d'élément à ce jour, il n'est pas possible de communiquer de planning sur le déploiement de la fibre optique afférent à Lalheue.

Dans l'attente, le Maire de Saint-Cyr, Vice-président de la Communauté de Communes et en charge de ce dossier, a rédigé une note d'information sur les anticipations à observer avant la pose de la fibre dans vos habitations (cf. flyer ci-joint).

Bonne lecture !

ETAT CIVIL

Naissance

3 juillet : Iris GAUTHERON

Baptême civil

20 juillet : Franck TESSIER CLAIN

La Commune remercie la famille pour le don fait au profit du CCAS.

Mariage

24 août 2019 : Romain GUERELLE et Emilie LALONDRE

Décès

8 juillet : Geneviève Marguerite Andrée MARAIS épouse CITERNE (08/06/1923 – 08/07/2019)

11 juillet : Patrick Fernand OLIVARES (27/07/1955 – 11/07/2019)

NOUVEAU !
Projet d'**ATELIERS YOGA !**

Une REUNION d'INFORMATION
sera organisée à la rentrée :

Mardi 10
septembre à 19h00

à la salle des fêtes de
Lalheue.

Renseignements :
03 85 44 83 59



Après un joli spectacle et des spectateurs
toujours aussi nombreux,
la Troupe Virtuoz'O vous attendent pour
leur journée autour du cheval :

Journée activités autour du
cheval

**DIMANCHE 15
SEPTEMBRE**

Découverte des métiers du
cheval, balades en poney et
en calèche, présentation de
races, maquillage,
VIDE SELLERIE...



SPECTACLE

Virtuoz'O



A partir de 10 h
à LALHEUE
(71240)



Buvette, Snacks - Entrée libre



**À LALHEUE
DIMANCHE 15
SEPTEMBRE 2019**

VIDE GRENIER
*au jardin de La
Cure*

Accueil des exposants : 7h00
Réservation et emplacements : par mail à
leuratscollectif@gmail.com

Accueil des visiteurs : 8h00

ACCÈS FACILE
ET BUVETTE SUR
PLACE

1€50 le mètre
linéaire

**ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE**

Organisé par l'ASL Leurats collectif



Une soirée en chansons et en musique dans le
parc de la cure avec la chorale - adultes et
juniors - de Sennecey-le-Grand à l'occasion de
la fête de la musique du 21 juin.